

LETTRÉ AUX PARENTS

Les courriers de ce type ne doivent pas être collés dans les cahiers de correspondance, mais transmis sous pli cacheté

! ALERTE !

Un projet de loi sur l'école qui risque de transformer gravement la scolarité de votre enfant !

La loi dite « Ecole de la confiance » est en train d'être votée dans le plus grand silence !

Nous, enseignant-es, nous ne pouvons pas nous taire !

- **Instruction obligatoire à 3 ans** : un très gros cadeau de l'Etat (150 millions de subventions) à l'enseignement privé !
- **Etablissements des savoirs fondamentaux** : du management plus que de la pédagogie. Disparition des directions d'école. Fusion primaire et collège.
- **Création d'établissements d'élite (EPLEI)** : l'officialisation d'une école à deux vitesses
- **Généralisation des PIAL** (*Pôles inclusifs d'accompagnement localisés*) : l'inclusion d'enfants porteurs de handicap à moindre coût
- **Réforme de la formation des enseignant-es** : renoncement et précarisation

La **FCPE Paris*** a regardé de près le contenu de cette nouvelle loi sur l'Ecole à laquelle Jean-Michel Blanquer entend donner son nom. Et ce qui en ressort est aussi limpide qu'inquiétant.

*<https://www.fcpe75.org/loi-blanquer-pour-une-ecole-de-la-confiance-un-projet-de-loi-qui-porte-bien-mal-son-nom/>

VOUS AUSSI, DITES NON à LA LOI BLANQUER ! RETRAIT IMMEDIAT DE CETTE LOI

Vous pouvez aussi agir en :

- **Organisant des réunions de parents, pour lutter contre l'absence d'informations dans les médias. INFORMER POUR FAIRE REAGIR !**
- **Contactant massivement le Rectorat de Paris, le Ministère de l'Education Nationale, le Député, le Président de la République : envoyer des courriers, des mails en nombre, pour témoigner de votre inquiétude et de votre opposition à la loi.**

FAITES ENTENDRE VOTRE VOIX !

- **Manifestant avec les enseignant-es le 30 mars
NOUS SOMMES TOU-TES CONCERNÉ-ES !**

Ensemble, soyons nombreux-euses à la manifestation du 30 mars pour l'abandon du projet de loi sur « l'école de la confiance ».

L'équipe pédagogique de l'école.

LOI BLANQUER / QUEL AVENIR POUR L'ECOLE ?

AVANT

APRES



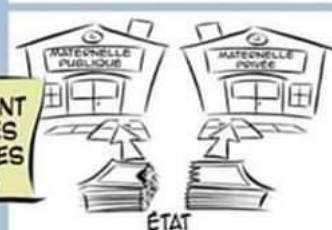
ETABLISSEMENTS PUBLICS DES SAVOIRS FONDAMENTAUX



FIN DES CONSEILS D'ECOLE



FINANCEMENT DES ECOLES MATERNELLES PRIVEES



RECRUTEMENT D'ETUDIANTS SANS FORMATION EN RESPONSABILITE DE CLASSE



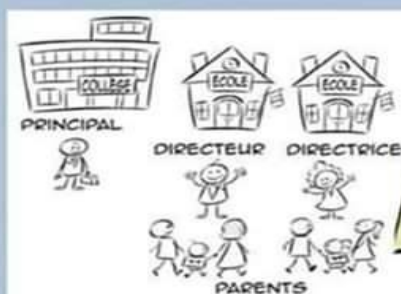
AFFECTATIONS COLLECTIVES DES AESH EN CHARGE D'ELEVES A BESOINS PARTICULIERS



LOI BLANQUER / QUEL AVENIR POUR L'ECOLE ?

AVANT

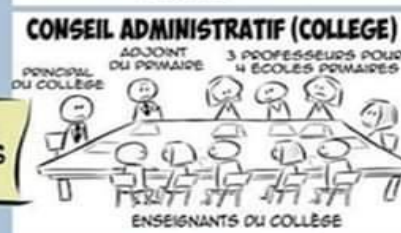
APRES



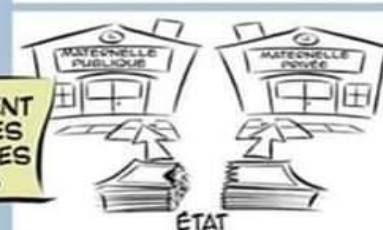
ETABLISSEMENTS PUBLICS DES SAVOIRS FONDAMENTAUX



FIN DES CONSEILS D'ECOLE



FINANCEMENT DES ECOLES MATERNELLES PRIVEES



RECRUTEMENT D'ETUDIANTS SANS FORMATION EN RESPONSABILITE DE CLASSE



AFFECTATIONS COLLECTIVES DES AESH EN CHARGE D'ELEVES A BESOINS PARTICULIERS

